

ACTIONS SYNDICALES/PROTESTS CFSMR octobre 2015 – avril 2016

2015

La CFSMR a participé à des négociations au niveau des ministères concernées (Travail, Santé) pour une nouvelle loi concernant les salaires des budgétaires. Les discussions se sont avérées difficiles, mais le gouvernement a décidé d'avancer une hausse salariale pour les médecins, à partir du novembre 2015, répétée chaque année, pour doubler les salaires des médecins en 2019.

Le premier ministre et son gouvernement social-démocrate ont démissionné le 4 novembre 2015, dans un contexte assez particulier et les médecins salariés ont reçu leurs salaires augmentés à 25% fin novembre.

Un nouvel gouvernement, composé des technocrates et des experts, mirabile dictu, et dirigé par un ancien commissaire européen pour l'agriculture (Mr. Dacian Ciolos) a été installé en novembre et a décidé tout suite d'annuler la hausse salariale pour les médecins salariés, en prétextant que les ressources budgétaires sont insuffisantes pour supporter les salaires des médecins. Les nouveaux gouvernants ont promis de redémarrer les négociations pour une nouvelle loi des salariés budgétaires, mais à partir du janvier 2016, car ils auront besoin du temps pour s'accommoder avec leur travail et leurs fonctions.

2016

Les discussions répétées au Ministère du Santé, en janvier et février 2016 ont été sans résultats : des promesses, communiqués de presse et après rien. En même temps, deux fédérations syndicales regroupant des infirmiers, aides-soignants et d'autres professions médicales auxiliaires, (SANITAS et SOLIDARITATEA SINDICALĂ) ont obtenu une promesse écrite, mais pas un engagement officiel, pour une hausse des plus petits salaires en mai 2016 et mise en œuvre pour septembre 2016.

Devant cette ignorance totale du gouvernement, les deux fédérations syndicales : CFSMR et la Fédération Hippocrate (fédération regroupant médecins, infirmiers et autres professions) ont décidé de démarrer les actions syndicales.

Les deux présidents des fédérations (Dr. Victor Esanu - CFSMR et Dr. Cotojman Ion - Hippocrate) ont organisé une conférence de presse pour annoncer les actions et calendrier des activités pour mars-avril 2016. Ils ont également expliqué les revendications : application de l'actuelle loi des salariés budgétaires (du 2010) et jamais appliqué en totalité, le paiement des astreintes, des gardes, des primes pour les conditions difficiles de travail, le respect de la directive européenne 88/2003 concernant le temps du travail.

La grève japonaise s'est déroulée entre 21 – 25 mars: une banderole bleue a été portée au bras par les syndicalistes mais aussi par les non affiliés aux syndicats. Le proteste a été soutenu par les organisations des médecins généralistes - pratique privée (plusieurs médecins généralistes ont été solidaires en affichant aussi la banderole bleue) et par une ONG des médecins. Le président de la FEMS, Dr. Enrico Reginato, nous a adressé une lettre de soutien et ses paroles ont eu un impact très positif dans les rangs des protestataires. Pour une

fois, les médias ont eu des réactions positives unanimes et favorables à la grève et ont estimé la participation entre 12 000 et 15 000 syndicalistes. Suite à cette action une nouvelle réunion a été organisée par le Ministre de la Santé, sans aucun résultat.

Les actions ont continué avec des manifestations devant le Ministère du Travail, le 31 mars, 200 personnes avec l'occupation de l'esplanade pendant deux heures et même action, même participation le 07 avril devant le Ministère de la Santé. Chaque fois des réunions avec des ministres adjoints ont été organisées, les délégués syndicaux ont rappelé les revendications, ont laissé des documents papier, mais aucune avancée n'a pas été constatée. Une délégation des syndicalistes a été reçue par la Commission de Santé des députés le 11 avril.

Nous devons signaler que les deux autres fédérations syndicales, SANITAS et Solidaritatea Sanitară, regroupant les infirmiers, les aides-soignantes et d'autres professions, ont vivement critiqué nos actions, en prétextant un possible danger pour leurs soi-disant protocoles signés pour une possible hausse des salaires et l'inopportunité de nos actions.

Mis sous pression par les médias (cette fois très favorables, qui ont permis à nos dirigeants locaux et nationaux d'exprimer leur point de vue) par les centrales syndicales – Cartel Alfa et par le grand public (pour une fois solidaire avec les médecins) le gouvernement a présenté un soi-disant projet de loi pour toutes les catégories des salariés budgétaires le 12 avril. A la grande surprise, cette proposition de loi prévoit certaines hausses des salaires à partir que du 2017, mais aussi la baisse des salaires (de 5 à 30%) pour plusieurs catégories de salariés: administratifs, enseignants, infirmiers.

Une vague de protestations est reparti tout de suite, même les deux fédérations qui nous ont critiqué ont vu leurs promesses s'envoler en air et les résultats ont été immédiats: la Ministre du travail a présenté sa démission (apparemment le projet de loi lui a été imposé par ses collègues et elle a préféré partir tête haute pour pouvoir encore regarder les gens dans les yeux), toutes les centrales syndicales ont dénoncé cette manœuvre odieuse du gouvernement et le dialogue social a été bloqué, malgré le retrait du projet gouvernemental.

La CFSSMR et la Fédération Hippocrate ont décidé de continuer les actions et de préparer une grève d'avertissement pour 2 heures, au niveau national.

Le Président de la CFSSMR
Dr. Victor Esanu

